Quand les parents notent l'École…

Baromètre auprès des parents d'élèves du primaire et du secondaire

LES CHIFFRES CLÉS

Réalisé auprès d'un échantillon national représentatif de 1 000 parents d'élèves du primaire et du secondaire, ce dispositif d'envergure, qui a vocation à prendre chaque année le pouls de l'opinion des parents sur le système éducatif, s'avère riche en enseignements :

1 - Une défiance personnelle à l'égard du ministre de l'Éducation nationale, dont la popularité en berne est probablement lestée par une gestion de la grève du Bac sur laquelle les avis sont mitigés.

- **Les Français portent un jugement sévère sur le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse** : à peine 43 % des parents d'élèves ont actuellement une bonne opinion de Jean-Michel Blanquer, soit un niveau nettement inférieur à la cote de popularité mesurée l'an dernier chez l'ensemble des Français (62 % février 2018[1]).
- **Il est probable que sa gestion de la grève du Baccalauréat ait impacté l'opinion que les parents d'élèves ont à son égard**, ces derniers ayant un avis très mitigé sur la pertinence de sa décision de prendre en compte les notes du contrôle continu (52 % approuvent sa décision, 48 % la désapprouvent).

2 - Une défiance à l'égard de la capacité du ministère à s'atteler aux grands enjeux de l'École tels que la lutte contre le mal-être des enseignants, la violence scolaire ou l'amélioration du niveau des élèves.

- Alors que les récents suicides d'une directrice d'école et d'un enseignant de lycée professionnel ont encore montré l'ampleur du malaise du personnel de l'Education nationale, **une large majorité des parents exprime leur défiance à l'égard du ministère pour résoudre le mal-être des enseignants (68 %).**
- De même, alors que la détérioration de l'autorité des enseignants (86 % le constatant) et des conditions de sécurité (68 %, soit une hausse de 7 points en cinq ans) dans les établissements est un sentiment de plus en plus partagé par les parents, **les deux tiers disent ne pas avoir confiance dans le gouvernement Philippe pour résoudre les problèmes de violence à l'École (67 %).**
- **Par ailleurs, les parents sont de plus en plus nombreux à considérer que le niveau général des élèves en France a baissé au cours des dix dernières années** (63 %, + 6 points depuis 2005), ils ne sont qu'une minorité à croire que le gouvernement actuel parviendra à rehausser le niveau des élèves (40 %).

3 - Un soutien massif à certaines propositions de réforme allant notamment dans le sens de plus d'autorité et de transparence.

- **Un souhait de plus de transparence pour lutter contre la violence** : neuf parents d'élèves sur dix se déclarent favorables à la transparence sur les actes de violence commis dans chaque établissement (91 %) et au rétablissement d'un indicateur de mesure de la violence scolaire dans chaque établissement (90 %).
- **Un souhait de davantage d'autonomie accordée à l'équipe pédagogique vis-à-vis des parents comme du ministère** : 92 % des parents sont favorables à ce que le droit pour l'équipe pédagogique de procéder au redoublement d'un élève soit rétabli et 85 % seraient d'avis de renforcer l'autonomie des chefs d'établissement.
- **Un soutien au renforcement des moyens juridiques de lutte contre les incivilités** : neuf parents d'élèves interrogés sur dix sont favorables à ce que les parents soient responsables financièrement et les élèves par des travaux d'intérêt général pour les dégradations effectuées dans un établissement scolaire ; aussi, le fait que les enseignants puissent bénéficier de la même protection juridique que celle accordée aux agents dépositaires de l'autorité publique convainc quasiment à même hauteur (84 %).

[1] Etude Odoxa pour France info réalisé les 13 et 14 février 2018 auprès d'un échantillon national représentatif de 988 personnes âgées de 18 ans et plus. Attention, en raison des différences de base entre les deux études, les résultats sont à interpréter avec prudence.

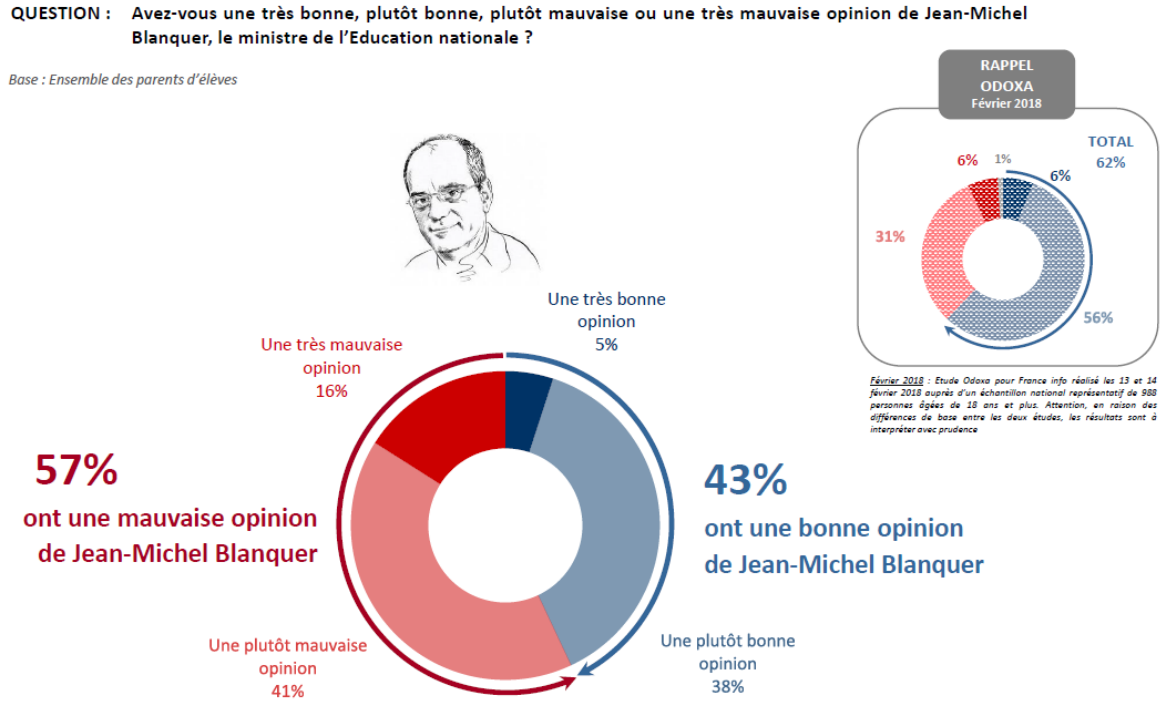
LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUETE

1 – Un ministre à la cote de popularité en berne auprès des parents d'élèves : Jean-Michel Blanquer peut mieux faire !

Jean-Michel Blanquer à une image pour le moins contrastée auprès des parents d'élèves : seuls 43% des parents interrogés affirment en avoir une bonne opinion, un jugement qui manque en outre de fermeté (à peine 5 % en ont une « très bonne opinion »). A l'inverse, 16 % semblent particulièrement hostiles à son égard et déclarent en avoir une « très mauvaise opinion ». A titre de comparaison, une nette majorité de Français – qu'ils aient ou non, en tant que parent, un lien privilégié avec l'institution – estimaient en début d'année avoir une bonne opinion du ministre de l'Éducation nationale (62 %)[2].

La défiance à l'égard de Jean-Michel Blanquer s'avère particulièrement aigüe auprès des parents d'élèves n'ayant pas choisi l'établissement de scolarité de leur enfant (67 % ont une mauvaise opinion de lui) ainsi que des parents ayant réalisé toute leur scolarité dans le public (59 % contre 46 % de ceux qui ont réalisé toute leur scolarité dans le privé). Aussi, les électorats de Jean-Luc Mélenchon et de Marine Le Pen sont, assez logiquement, plus critiques à l'égard de l'actuel locataire de la rue de Grenelle (à respectivement 69 % et 67 %).

La cote de popularité de Jean-Michel Blanquer



Il est probable que la gestion de la grève du Baccalauréat par Jean-Michel Blanquer ait impacté l'opinion que les parents d'élèves ont à son égard, ces derniers ayant un avis très mitigé sur la pertinence de sa décision de prendre en compte les notes du contrôle continu (52 % approuvent sa décision, 48 % la désapprouvent).

Ce qui est certain, en revanche c'est que cette critique personnelle s'accompagne d'une défiance générale à l'égard de la capacité du ministère de l'Éducation nationale à s'atteler aux grands enjeux de l'École. Les parents d'élèves témoignent, en effet, d'un déficit de confiance relativement

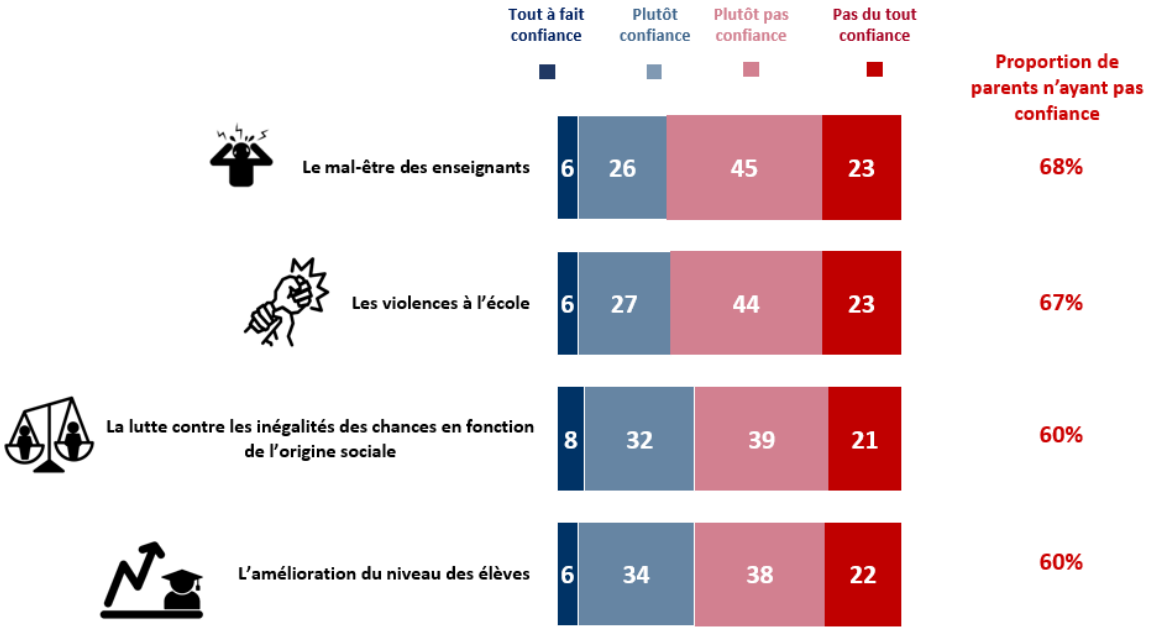
[2] Etude Odoxa pour France Info réalisée les 13 et 14 février 2018 auprès d'un échantillon national représentatif de 988 personnes âgées de 18 ans et plus.

constitué s'agissant de son aptitude à améliorer les conditions d'enseignement : les deux tiers ne lui font pas confiance pour résoudre les problèmes de violence à l'École (67 %) ou pour soigner le mal-être des enseignants (68 %). Ils sont six sur dix à être défiants à l'égard de sa capacité à rehausser le niveau des élèves (60 %) ou à lutter contre les inégalités des chances en fonction de l'origine sociale (60 %).

La confiance dans le gouvernement pour résoudre les grands problèmes de l'École

QUESTION : **Personnellement, avez-vous confiance dans la capacité du gouvernement et du ministère de l'Education nationale à résoudre les problèmes comme... ?**

Base : Ensemble des parents d'élèves



Les parents d'élèves plus jeunes témoignent d'une plus grande confiance dans le gouvernement pour résoudre les grands problèmes de l'École que leurs aînés, à l'instar des moins diplômés et de l'électorat d'Emmanuel Macron. Les interviewés travaillant dans l'éducation sont également plus optimistes concernant la lutte contre les inégalités des chances (46 % contre 39 % de ceux qui ne sont pas dans l'enseignement) et la résolution de la question des violences à l'École (42 % contre 32 %).

2 – Face aux grands enjeux de l'École, les parents d'élèves en appellent à l'action

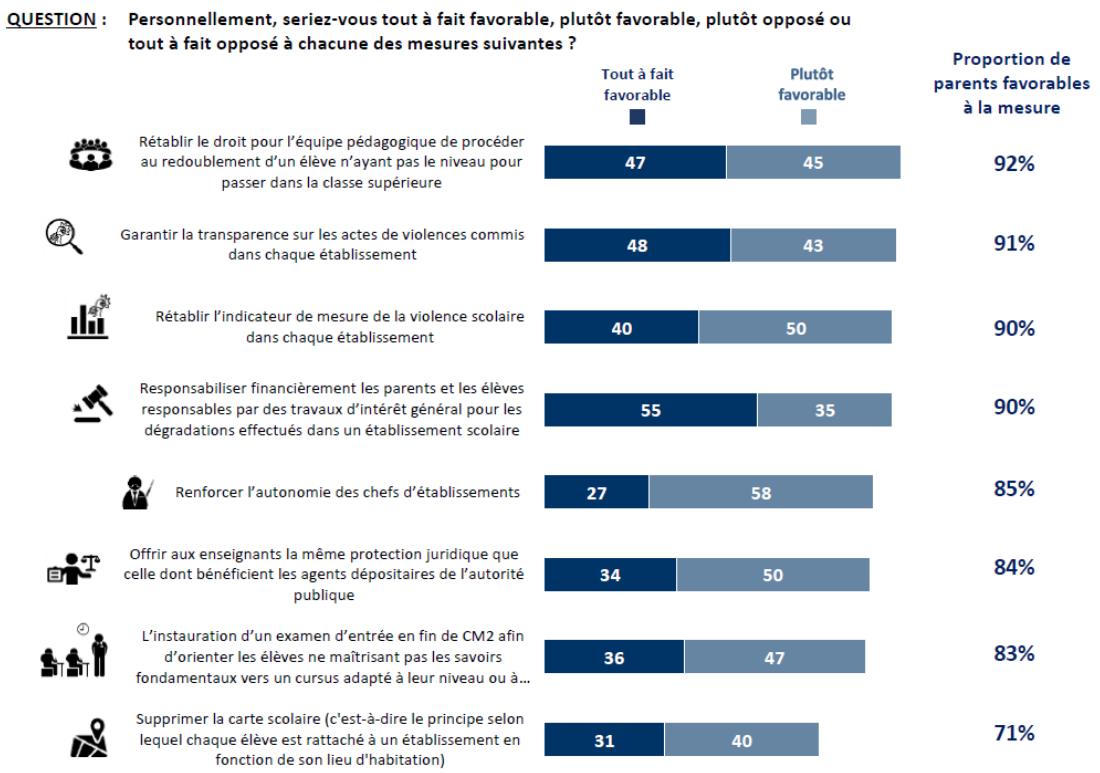
Face aux représentations que se font les parents d'élèves de l'Éducation nationale et des conditions de scolarité de leurs enfants, les personnes interrogées en appellent à l'action. En atteste la popularité des mesures testées, toutes reçues favorablement par plus de quatre interviewés sur cinq.

- **Plus de transparence pour lutter contre la violence :** neuf parents d'élèves sur dix se déclarent favorables à la transparence sur les actes de violence commis dans chaque établissement (91 %, 48 % s'y déclarant même « très favorables ») et au rétablissement d'un indicateur de mesure de la violence scolaire dans chaque établissement (90 %).
- **Davantage d'autonomie accordée à l'équipe pédagogique :** 92 % des parents sont favorables à ce que le droit pour l'équipe pédagogique de procéder au redoublement d'un élève soit rétabli (un soutien particulièrement ferme à la mesure puisque 47 % des parents y sont « très favorables ») et 85 % seraient d'avis de renforcer l'autonomie des chefs d'établissements.
- **Pour un renforcement des moyens juridiques de lutte contre les incivilités :** neuf parents d'élèves interrogés sur dix sont favorables à ce que les parents soient responsables financièrement et les élèves par des travaux d'intérêt général pour les dégradations effectuées dans un établissement scolaire ; 55 % s'y déclarent même « très favorables » ! Aussi, le fait que les enseignants puissent bénéficier de la même protection juridique que

celle accordée aux agents dépositaires de l'autorité publique convainc quasiment à même hauteur (84 %).

- **Seule la suppression de la carte scolaire semble davantage faire débat,** même si elle suscite tout de même l'adhésion de 71 % des parents d'élèves (demande formulée par 70% des parents d'enfants scolarisés dans le public ou dans le privé sous contrat, et par 80% des parents d'élèves d'enfants scolarisés dans le privé hors contrat).

L'adhésion à des mesures pour réformer le système éducatif



Il convient de noter qu'au-delà de la suppression de la carte scolaire, pour laquelle la nature de l'établissement fréquenté par l'enfant ou le parent influence l'adhésion à la mesure, les autres propositions ne semblent impactées ni par le critère des conditions de scolarité (privé/public, ZEP/non ZEP) ou géographique (académies d'Ile-de-France ou de province).

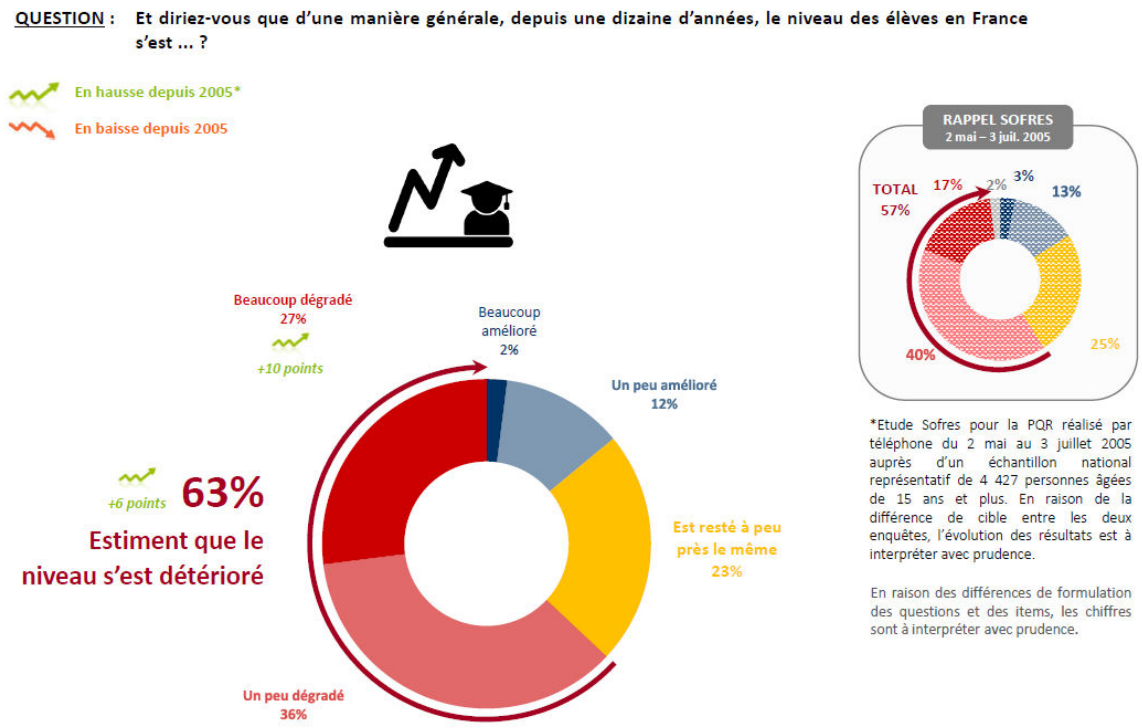
Enfin, confirmant la nécessité perçue par les parents que l'Éducation nationale doit agir pour faire face aux grands enjeux de l'École, l'idée que le budget du ministère soit renforcé ne suscite pas de rejet (seuls 10 % souhaiteraient que l'enveloppe diminue). Plus encore, la moitié d'entre eux encouragerait une augmentation des moyens financiers : 51 % des parents interrogés sont en effet favorables à ce que le budget augmente pour l'année 2020, en particulier les parents dont les enfants fréquentent un établissement public (54 % contre 35 % de ceux dont les enfants ne fréquentent que des établissements privés) ou de ZEP (61 % contre 50 % pour les non-ZEP).

3 – Le sentiment d'une dégradation globale des conditions de scolarité se joue sur le terrain de la vie scolaire plus encore que sur celui des notes

A l'origine de cette exhortation à l'action, le sentiment des parents d'élèves que le niveau et les conditions de scolarité se seraient détériorés.

Ainsi, près des deux tiers d'entre eux jugent que, depuis une dizaine d'années, le niveau des élèves en France s'est dégradé (63 %, dont 27 % estimant même qu'il s'est beaucoup dégradé). Et de manière à pouvoir mieux mesurer la situation, les deux tiers d'entre eux encouragent l'Éducation nationale à communiquer séparément les résultats des établissements publics et ceux des établissements privés sous contrat et hors contrat (69 % sont d'accord avec cette idée, en particulier les parents d'enfants scolarisés dans le public et en ZEP).

L'évolution du niveau scolaire des élèves depuis une dizaine d'années



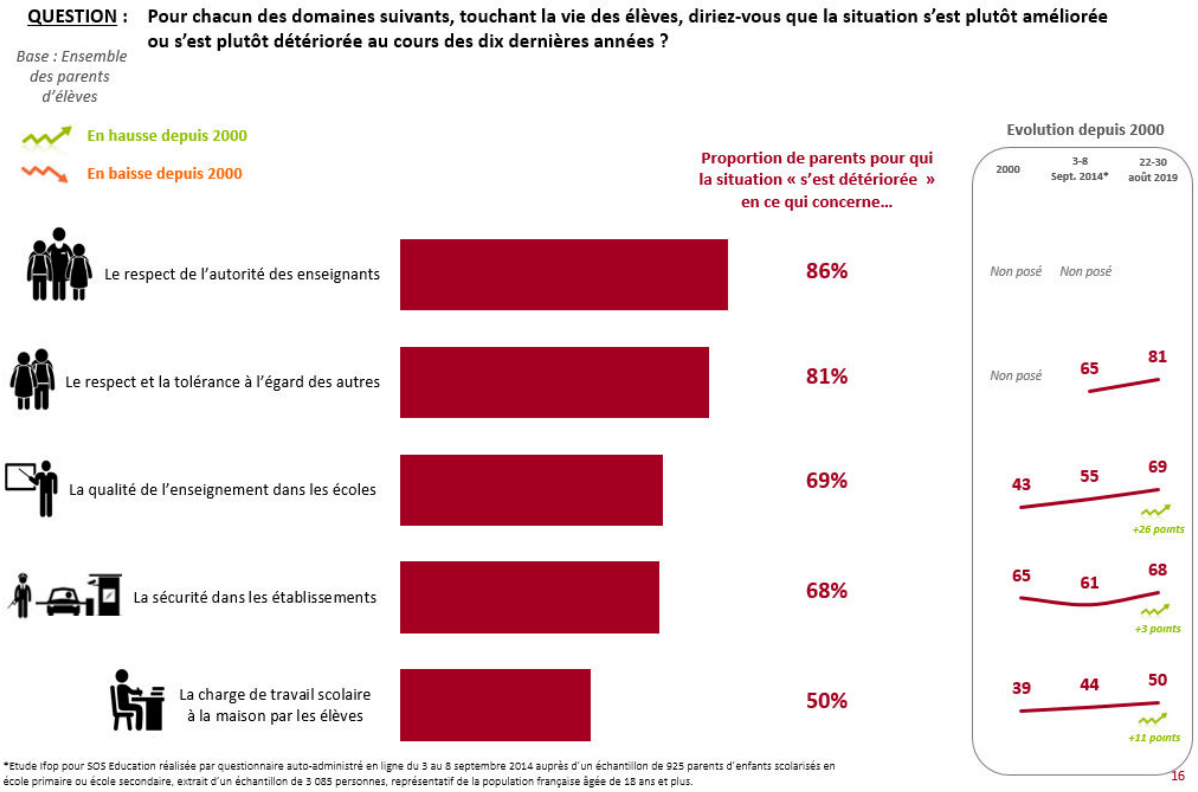
Les femmes (67 %), les personnes les plus âgées (de 69 % à 72 % au-delà de 40 ans) et les professions intermédiaires (72 %) sont encore plus sévères dans leur jugement sur l'évolution du niveau scolaire des élèves. Si le fait que l'établissement soit classé ZEP influe sur le jugement (les parents d'élèves en ZEP étant plus optimistes, 51 %), on n'observe pas de différence de perception selon le niveau d'études de l'enfant, la nature de son établissement ou encore sa zone géographique.

Au-delà du niveau scolaire, les inquiétudes les plus vives se jouent sur le terrain de la vie scolaire et des valeurs, plus encore que sur celui de l'apprentissage. Les parents d'élèves déplorent ainsi un déclin du respect de l'autorité des enseignants (86 % jugent que la situation s'est détériorée) et du respect et de la tolérance à l'égard des autres (81 %).

La qualité de l'enseignement n'est toutefois pas exempte du pessimisme général des parents d'élèves, qui sont 69 % à juger que celle-ci s'est détériorée (+14 points en 5 ans[3]). Il en va de même s'agissant de la sécurité dans les établissements (68 %, +7 points).

[3] Etude Ifop pour SOS Éducation réalisée par questionnaire auto-administré en ligne du 3 au 8 septembre 2014 auprès d'un échantillon de 925 parents d'enfants scolarisés en école primaire ou secondaire.

L'évolution des conditions de la scolarité au cours des dix dernières années



Le fait que l'enfant soit scolarisé en ZEP influe les perceptions : les parents dont les enfants ne sont pas scolarisés en ZEP témoignent d'un pessimisme toujours plus constitué que les autres, notamment sur la question de la scolarité (70 % contre 54 %)[4].

Quant au programme, si les parents interrogés semblent plus partagés au moment d'évaluer leur qualité, il n'en demeure pas moins que près de la moitié d'entre eux s'en disent insatisfaits pour ce qui est du collège et du lycée (47 %). Les programmes de l'École primaire font, eux, l'objet d'une plus grande tolérance (68 % affirment en être satisfaits).

4 – En dépit d'une certaine nostalgie face aux évolutions du système scolaire, les parents d'élèves demeurent satisfaits des conditions d'accueil et de scolarité de leur enfant

Environ 6 parents d'élèves sur 10 estiment pouvoir dire du bien de l'établissement de leur enfant (59 %), un quart le ferait même de manière spontanée (21 %).

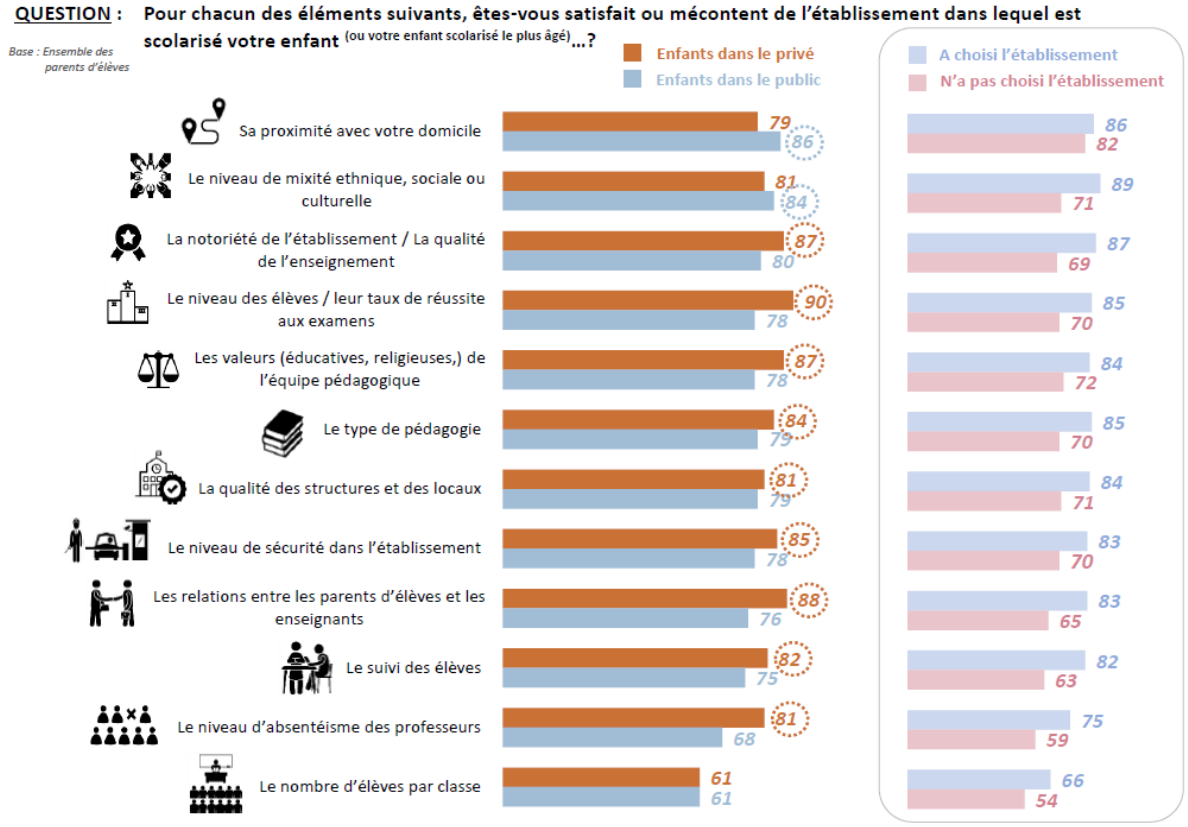
Les critères socio-démographiques sont peu influents sur la propension des personnes interrogées à recommander l'établissement de leur enfant. Les interviewés travaillant dans l'enseignement semblent en revanche plus prompts à le faire (69 %), tout comme ceux dont les enfants sont scolarisés dans le privé sous contrat (65 %, contre 57 % des parents ayant opté pour le public).

Cette satisfaction à l'égard de l'établissement fréquenté par son enfant repose en premier lieu sur les conditions générales d'accueil. Ainsi, outre le critère exogène de la proximité de l'établissement avec le domicile - item qui génère le plus de satisfaction (85 % de parents satisfaits) -, les interviewés louent le niveau de mixité ethnique, sociale et culturelle de l'établissement (84 %), la qualité des structures et des locaux (80 %) et le niveau de sécurité dans l'établissement (80 %). Les

[4] Ce ressenti ne semble pas être corrélé avec le jugement des parents sur la scolarité des enfants dans les établissements, 58 % des parents d'enfants en ZEP estimant que cette sécurité est assurée (contre 56 % pour les autres).

enseignements procurés sont également salués : la notoriété de l'établissement et les qualités de l'enseignement (81 %), ses valeurs (81 %), le type de pédagogie utilisé (81 %), le niveau des élèves (81 %) et leur suivi (77 %) entraînent des niveaux élevés de satisfaction, quoique peu constitués, la part de parents affirmant être très satisfaits demeurant relativement mince.

La satisfaction à l'égard des conditions d'étude et d'accueil dans l'établissement



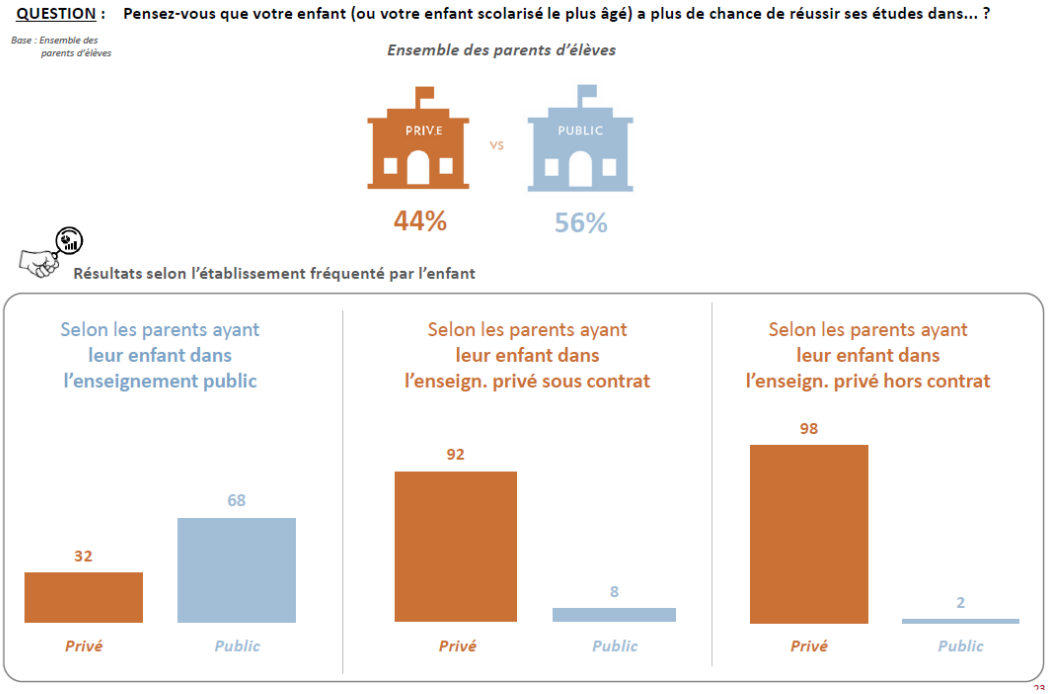
A noter que les parents ayant scolarisé leur(s) enfant(s) dans le privé sont quasi systématiquement plus satisfaits de chacun des éléments, notamment concernant le niveau des élèves (90 % contre 78 %), les relations parents-professeurs (88 % contre 76 %) et le niveau d'absentéisme des professeurs (81 % contre 68 %). Sur le nombre d'élèves par classe, en revanche ce clivage n'opère pas.

Le ressenti des parents d'élèves est donc ambivalent : particulièrement critiques à l'égard du système éducatif, ils demeurent tout de même globalement satisfaits des conditions de scolarité de leur enfant. Tout au plus sont-ils un peu plus sévères concernant le niveau d'absentéisme des professeurs (71 % de satisfaits) et surtout s'agissant du nombre d'élèves par classe (62 %).

5 – Choisir une éducation privée ou publique ? Des certitudes tenaces, surtout chez les partisans de l'École privée

Finalement, à l'heure de trancher dans quel type d'établissement leur enfant aurait le plus de chances de réussir, les parents d'élèves sont assez partagés : 56 % optent pour le public et 44 % pour le privé. Assez logiquement, le type d'établissement choisi par l'interviewé pour son enfant impacte considérablement ce ressenti, chacun prêchant pour sa propre paroisse. Toutefois, force est de constater qu'un tiers des parents ayant scolarisé leur enfant dans le public (32 %) estiment que ce dernier aurait plus de chances de réussir dans le privé… quand l'inverse n'est vrai que pour 8 % des parents ayant choisi l'enseignement privé sous contrat, et 2 % en hors contrat.

Le type d'établissement dans lequel les parents pensent que leur enfant a le plus de chance de réussir



Au-delà du choix du public ou du privé pour leur enfant, se fait jour l'influence du parcours scolaire du parent sur la confiance dans l'établissement scolaire le plus à même de faire réussir son enfant : ceux qui n'ont fréquenté que le public font davantage confiance au public (65 %), ceux qui ont fait un parcours mixte ont une nette préférence pour le privé (59 % contre 41 % pour le public) et ceux qui n'ont fréquenté que le privé ne prêchent presque que pour celui-ci (83 %). Enfin, on notera que les parents travaillant dans l'enseignement placent davantage leur confiance dans les établissements publics (66 %).

LE POINT DE VUE DE FRANÇOIS KRAUS, DIRECTEUR D'ETUDES AU POLE « ACTUALITES & POLITIQUE » DE L'IFOP

Notre étude Ifop pour SOS Éducation montre que les parents d'élèves adoptent une position ambivalente vis-à-vis de l'École, selon qu'ils considèrent « l'institution » dans son ensemble ou le rapport personnel qu'ils ont à l'éducation de leurs enfants.

Globalement, les jugements sont sévères à l'égard de l'Éducation nationale, minés notamment par un sentiment de dégradation générale du système éducatif. Pour résoudre cela, les parents manquent de confiance en Jean-Michel Blanquer, qu'ils exhortent malgré tout à agir face à ce sombre tableau.

Concernant l'établissement de leurs propres enfants, les parents d'élèves font preuve d'une relative bienveillance quant aux conditions d'accueil et de scolarisation. Pourtant, dans la comparaison « public-privé », le doute s'installe parmi les parents ayant scolarisé leur enfant dans le public sur la capacité de ce type d'établissement à fournir toutes leurs chances de réussite aux enfants.

LE POINT DE VUE DE SOPHIE AUDUGE, DELEGUEE GENERALE DE SOS EDUCATION

Qu'avez-vous souhaité mettre en valeur avec cette étude ?

Avec ce nouveau baromètre annuel SOS Éducation - Ifop, l'objectif est de donner la parole aux parents d'élèves, confrontés au quotidien à l'école de leurs enfants. C'est la première fois qu'une enquête d'une telle ampleur est menée par une structure indépendante auprès de plus de 1000 parents d'élèves scolarisés en primaire et en secondaire. Nous voulions également entendre le point de vue des parents qui travaillent dans l'enseignement, trop souvent oubliés !
Quand il s'agit d'École, autant fournir des chiffres d'opinion qui émanent de ceux qui sont les premiers concernés.

Quels principaux enseignements retenez-vous de cette enquête ?

Voici les principaux résultats à retenir :

- *Une profonde défiance : plus de 60% des parents d'élèves n'ont pas confiance en la capacité du gouvernement et du ministère de l'Education nationale à résoudre les grands fléaux de notre système éducatif et en premier lieu le mal être des enseignants, la violence à l'École, la lutte contre les inégalités et l'amélioration du niveau scolaire des élèves.*
- *Une demande pour plus de transparence : concernant la violence scolaire ils sont 91% à demander la garantie de transparence sur les actes de violence commis dans chaque établissement et 90 % souhaitent que soient rétablis les indicateurs de mesure et de suivi dans la durée.*
- *Une attente forte de transparence également sur les résultats des établissements : 69% des parents d'élèves demandent que le Ministère de l'Education nationale communique séparément les résultats des établissements publics et privés. 71% des parents d'enfants scolarisés dans un établissement public expriment cette demande.*
- *Un constat massif de la dégradation généralisée et accélérée du système éducatif : 86% des parents considèrent que le respect de l'autorité des enseignants s'est détérioré. Ils sont 69% à considérer que la qualité de l'enseignement baisse, en hausse de 26% depuis 2000.*
- *Une volonté que l'Institution donne plus d'autonomie au niveau des établissements : 92% parents d'élèves pensent que l'équipe pédagogique doit pouvoir procéder au redoublement d'un élève qui n'a pas le niveau et 85 % demandent de renforcer l'autonomie des chefs d'établissement.*
- *Une meilleure protection juridique des enseignants : 84% des parents d'élèves souhaitent que les*

enseignants bénéficient de la même protection que les agents dépositaires de l'autorité publique.

Les parents d'élèves s'accordent-ils avec SOS Education sur le constat à établir quant à l'état du système éducatif français et les solutions à y apporter ?

Ce baromètre montre également que les parents d'élèves s'accommodent de la situation de scolarisation de leurs enfants mais sont très critiques sur la situation de l'École et sur notre système éducatif. A noter que le niveau de satisfaction est supérieur dans les établissements privés et que 32% des parents d'élèves scolarisés dans un établissement public considèrent que leur enfant aurait plus de chance de réussir dans un établissement privé.
En conclusion les parents d'élèves sont très majoritairement favorables à des réformes pour enrayer les fléaux actuels que sont le mal être des enseignants, la violence scolaire, la baisse généralisée du niveau scolaire des élèves et l'accroissement des inégalités. C'est sur ces thématiques que SOS Éducation entend concentrer ses efforts et ses actions, en portant la parole des parents d'élèves et des professeurs dont les revendications sont légitimes.

Fondée en 2001, **SOS Éducation** est une association loi 1901 à but non lucratif, reconnue d'intérêt général, libre et indépendante de tout mouvement politique, syndical, professionnel et confessionnel. SOS Éducation est financée exclusivement par la générosité de ses membres, elle ne reçoit aucune subvention publique.

Elle a pour vocation de rassembler tous les citoyens qui souhaitent obtenir une amélioration du système éducatif français, tant public que privé, et d'agir par tous les moyens légaux, directement ou indirectement, pour y parvenir. Depuis sa création près de 600 000 parents, grands-parents et enseignants ont participé à des actions de mobilisation et 250 000 personnes ont soutenu financièrement l'Association. En 2011 l'association crée le site l'observatoire de la souffrance des professeurs.

Lien vers le site web de SOS Education
www.soseducation.org

Lien vers le site web de l'Observatoire de la souffrance des professeurs
www.souffrancedesprofs.com

Contacts :

Stéphanie BAZ
Chargée des relations presse
stephaniebaz@hotmail.com - @bazstephanie - LinkedIn
00 33 6 74 04 35 92